



ALRIX

alrix.ch

ALRIX VOUS CONSEILLE ET VOUS
ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS

CONCENTREZ-VOUS SUR **VOTRE METIER !**



Conseils/Audits

Nous réalisons une analyse de l'infrastructure existante de votre entreprise dans les meilleures conditions en intégrant, si nécessaire, des spécialistes experts dans les différents domaines concernés.

Nous vous établissons un rapport détaillé afin que vous puissiez constater la cohérence de notre démarche en rapport à vos problématiques de départ. Cette étape est cruciale et se fonde sur un dialogue permanent entre les deux parties afin de vous accompagner au mieux durant tout le processus, à savoir :

- ✓ Analyse de l'infrastructure et du modèle opératoire.
- ✓ Analyse des conditions contractuelles en fonction des besoins.
- ✓ Recommandations éventuelles d'améliorations de l'environnement.



Gestion des offres

Nous vous proposons d'entreprendre les démarches de rédaction **d'appel d'offre** pour votre compte afin que vous vous concentriez sur votre métier. Les consultants d'ALRIX bénéficient de plus de **30 ans d'expérience** et apportent de ce fait les meilleures pratiques. Nous nous appuyons sur des modèles de gestions éprouvés en utilisant les outils les plus modernes du marché.



Des procédures bien rodées sont utilisées avec des documents prédéfinis. La stratégie est établie conjointement avec vous afin de déterminer avec précisions le cadre de l'appel d'offre, tout en respectant avec soin les besoins et le budget identifiés.

L'appel d'offre est envoyé aux prestataires potentiels susceptibles d'apporter une réponse et nous pouvons également vous venir en aide pour constituer la liste **des prestataires** pouvant apporter une réponse ciblée.

Une fois les réponses obtenues, le processus d'évaluation peut démarrer et les présentations des solutions proposées par les prestataires est organisée. Ensuite, sur la base d'une **grille d'évaluation**, la meilleure réponse est sélectionnée.

Gestion de projet

ALRIX gère différents types de projets liés aux activités informatiques d'une entreprise. Son expérience couvre des domaines variés tels que ; projets de migration (serveurs, stockage, places de travail, réseau, téléphonie et autres), projets d'infrastructure (mise en place de nouvelles solutions matérielles), projets d'intégration logicielles, mise en place de processus/procédures basés sur les meilleurs pratiques de gestion du marché, et projets de contrôle interne.

ALRIX s'appuie sur une gestion de projet basée sur la gestion du cycle de vie. Ceci inclut **5 groupes distincts** de processus qui sont universels dans toute gestion de projet :



- ✓ **Initialisation** - une première identification rigoureuse des objectifs, du problème et/ou des besoins est réalisée.
- ✓ **Planning** – processus itératif durant lequel le responsable et son équipe définissent les différentes étapes du projet pour sa réalisation finale.
- ✓ **Exécution** – une fois le plan de projet défini, l'équipe réalise les différentes étapes du projet sous la direction du responsable
- ✓ **Surveillance et contrôle** – un contrôle est effectué par les responsables afin de garantir que les coûts, la durée et le scope du projet ne subissent aucune déviation.
- ✓ **Clôture** – à la fin de chaque étape, et du projet entier, une validation des objectifs est effectuée et un transfert vers le département des opérations peut avoir lieu.

Gestion des contrats

Cette activité inclut deux aspects distincts :

- 1) La mise en place de conditions contractuelles suite à l'adjudication d'un projet à un prestataire.
- 2) La mise en place d'une procédure de contrôle de gestion afin de s'assurer que la livraison d'un projet respecte tous les aspects contractuels.

Lors de la mise en place des documents contractuels (contrat cadre, de projet, spécifique, annexe et d'amendement), il y a lieu de définir également dans le détail les conditions du service qui devra être fourni (niveau de service, niveau de gestion des opérations, énoncés des travaux, index de performances et de mesures et rapport de gestion). Dans la phase de surveillance, un contrôle régulier est effectué pour garantir que la livraison des services est conforme au contrat. Une analyse du rapport de gestion périodique est exécutée et, le cas échéant, le rapport est discuté avec le prestataire de service.

Gestion de la transition

La méthodologie de transition fait suite à une nouvelle mise en place de livraison de services informatiques dans un environnement existant. Elle comprend les processus de migration de la connaissance, des systèmes et des cycles opératoires entre une entreprise et son nouveau prestataire.

ALRIX utilise une approche basée sur **5 étapes de gestion** :

1. Analyse - 2. Définition de la solution - 3. Mise en place de tests et pilotes - 4. Assumptions de service et 5. Implémentation d'un environnement stable.



PMO/Gouvernance

Les services opératoires et les projets de gestion ont besoin de garantir leur alignement en termes de stratégie d'entreprise et de direction, afin d'assurer une cohésion financière et d'éthique de l'entreprise.

Pour mener cette tâche à bien l'entité PMO (Program Management Office) exécute à intervalle régulier une révision des résultats informatiques internes et fait exécuter les ajustements nécessaires pour garantir le succès des activités. Le PMO définit et met en place les procédures et outils de contrôles qui seront utilisés pour la révision périodique des activités informatiques et organise les séances du comité directeur et répond directement à l'organe directeur de l'entreprise.

Contactez-nous, nous sommes à votre service !

118 Rue du Rhône
1204 Genève / Suisse
CH +41 22 548 10 30



contact@alrix.ch